



## La musique au Lycée

**Option Lourde / Baccalauréat Littéraire / Coefficient 6**

### EN SECONDE

L'option musique, trois heures par semaine, est ouverte à toutes les classes mi-temps et vise à développer la sensibilité, la curiosité artistique, le sens de l'expression artistique et de la créativité.

*En Première comme en Terminale, l'option Lettres-Arts est de cinq heures hebdomadaires. L'option favorise la pratique vocale et instrumentale en petites formations. Il est fortement recommandé d'avoir déjà suivi l'option en Seconde et à plus forte raison en Première (pour la classe de Terminale).*

### EN PREMIERE

La culture musicale traite de quatre thématiques:

- Musique et danse
- Musique et expression du sacré
- Musique et drame
- Musique et recherches formelles

Une œuvre de référence est choisie pour chaque thématique dans tous les genres et toutes les époques et l'écoute d'autres extraits enrichit l'étude de chaque thématique.

### EN TERMINALE

Quatre nouvelles thématiques sont abordées :

- Voix, texte et musique
- Musique populaires et musiques savantes
- La conquête du timbre
- Musique et temps

Un programme limitatif de quatre œuvres illustrant chaque thématique est publié au Bulletin Officiel chaque année et renouvelé pour partie. Chaque thématique fait également l'objet d'écoutes périphériques pour enrichir les connaissances des candidats.

#### ***Bac 2008 / programme imposé pour chaque thématique***

Gabriel FAURE «L'horizon chimérique»

Dimitri CHOSTAKOVITCH «Symphonie de chambre op 110a»

Belà BARTOK «Concerto pour orchestre», 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mouvements

Joseph HAYDN «Les sept dernières paroles du Christ », version pour Solistes, Chœur et Orchestre

### L'ÉPREUVE DU BAC

#### **1. La partie écrite (coefficient 3 / Durée 3h30)**

Consiste en une épreuve de culture et techniques musicales à partir d'une œuvre non étudiée. Une partition est fournie et quatre écoutes seront proposées pendant l'épreuve.

«Le candidat doit répondre à une série de questions brèves, certaines portant sur l'œuvre en général et la thématique du programme à laquelle elle se rapporte, d'autres visant plus précisément l'étude d'un ou plusieurs paramètres significatifs d'un ou plusieurs brefs passages clairement référencés.»

#### **2. La partie pratique (coefficient 3 / Durée 3h30)**

Elle se divise en 2 parties:

##### **2.1 Interprétation**

«Le candidat (ou groupe de candidats) interprète une œuvre de son choix suivie d'un bref prolongement original (variation, développement, improvisation, composition...). Cette interprétation est suivie d'un entretien qui permet d'apprécier la connaissance des processus mis en œuvre dans le prolongement et son articulation aux thématiques étudiées en classe.»

##### **2.2 Culture musicale**

«Une des œuvres du programme limitatif est tirée au sort. Après l'écoute d'un extrait choisi par le jury, le candidat présente les caractéristiques de l'extrait, le re-situe dans le contexte de l'œuvre et dans la thématique correspondante, avant de répondre aux questions posées par le jury.»

### LES DEBOUCHES

Faculté en musicologie: Licence, Maîtrise, CAPES et Agrégation pour le professorat.